

Procédure non-membres et Invités

Bonjour chers membres,

Une nouvelle procédure a été mise en place pour la réception de l'argent des non-membres et invités

Dans le classeur **A** tiroir **2** , il y a une chemise avec un livret de reçus et il y a trois petites caisses en métal selon les champ de tir utilisé.

La personne responsable ,l'officiel ou le membre peut faire le reçu et le mettre dans la caisse avec l'argent.

Marius De Champlain

DG du club